

**Procès-verbal de la réunion du Comité Social et Economique
du 19 juin 2019**

La séance est ouverte par monsieur Thomas FONTAINE, Directeur de la société, à 8h30.

Personnes présentes :

Titulaires CSE 1^{er} Collège Mounir SMAILI -Gilles MILLERAND - Françoise BOURGEOIS- Driss EL ZAYTOUNI - Frédéric GERVILLIERS – Eric GIANNINI - Françoise TILLET - Thierry BOURDIER - Estelle GENET	Titulaires CSE 2^{ème} Collège Anne Gaëlle GIRARD Philippe DUTHU
---	---

Personnes absentes/excusées :

Christophe CARD -Claire QUINNONERO – Leila NEMET
--

Suppléants CSE en remplacement de titulaires absents -

Direction	Représentants Syndicaux	Invité en séance
Thomas FONTAINE - Directeur Agnès GRANGIER – Dir. des Ressources Humaines Sylvain MIGUET – Dir. Exploitation Emilie JEANNINGROS – Dir. Marketing / Vélos Valérie LE POTTIER – Dir Sureté et Projet d’Ese	Frédéric PISSOT (CGT) Florence MERLIN (FO) Olivier SOREZ (UNSA)	

En préambule, le Président félicite les membres pour la réussite de la fête de l’étang et remercie pour l’invitation des membres de la direction.

1. Approbation procès-verbaux des précédentes réunions : CSE du 11 et 30 avril 2019

Approbation du procès-verbal du 11 avril 2019 : aucune remarque n’étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l’unanimité

Le procès-verbal du 30 avril 2019 ayant été transmis tardivement, l’approbation aura lieu lors de la prochaine réunion.

2. Informations de la Direction sur la marche générale de l’Entreprise :

a. Information mensuelle des principaux indicateurs de suivi d’activité

Comme indiqué, chaque mois la direction présentera 4 indicateurs majeurs, il est rappelé par la Direction que les informations chiffrées transmises en séance sont confidentielles.

Les différents indicateurs présentés à fin mai 2019 ou cumulés à fin mai 2019 illustrent une hausse de la fréquentation assez importante sur le réseau ; la progression est estimée en moyenne de 2 à 2.5% par an.

L’absentéisme diminue en Mai mais semble augmenter dès le début Juin ; L’impact des Gilets Jaunes diminue.

Un représentant syndical demande si, pour faire face à cette augmentation de fréquentation, il sera mis en place plus de bus et des fréquences plus rapprochées. Le Président répond que ce sujet est travaillé actuellement avec Dijon Métropole pour faire face à la rentrée. Ce même représentant syndical demande ce qui sera fait à court terme.

Le Président répond que pour Octobre, rentrée universitaire, il n’est pas prévu de renfort car le nombre d’étudiants ne doit pas augmenter. En revanche si l’Université de Bourgogne doit se développer, il faudra alors revoir l’offre et il est éventuellement prévu de procéder à un décalage des horaires de Faculté.

Un membre du CSE propose de promouvoir la Lianes 5 et Corol pour décharger le Tram.

Le Président répète qu’il n’y a pas d’augmentation du nombre d’étudiants prévu et que de toute façon un travail est en cours sur ce sujet. Les membres du CSE demandent s’il existe un projet de prolongation du Tram.

Le Président répond que c’est effectivement prévu et qu’il est difficile d’envisager l’allongement des rames, notamment pour le passage de la place de la République. Il ajoute que le réseau de Brest ne veut plus se délester de la rame qu’il envisageait de céder au réseau de Dijon. Le CSE sera tenu informé de l’évolution du sujet.

Une enquête Origine / Destination sur le tram sera lancée en octobre pour définir les besoins et trouver les moyens palliatifs.

b. Information mensuelle recrutements et embauches

Point sur les embauches :

Détails des recrutements en cours :

DIRECTION MAINTENANCE PATRIMONIALE (DMP) : 1 Mainteneur voie ferrée et 1 Carrossier peintre

Un représentant syndical dit qu'il manque une personne, la Direction répond que l'effectif est équilibré.

Un membre du CSE fait remarquer que samedi 15 juin il n'y avait qu'un mainteneur présent et non titulaire du permis D.

La directrice RH répond qu'il y a actuellement des salariés en cours d'obtention du permis D. Elle fera toutefois remonter l'information.

Un membre du CSE indique qu'une personne qui a participé à la remise en état des bus et qui apportait toute satisfaction n'a pas été retenue pour le poste et demande pourquoi ; La directrice RH se renseignera car il n'y avait pas de profil reçu répondant au profil recherché et donnant toute satisfaction.

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES (DRH) : Le poste de Responsable relations sociales et juridiques sociales est pourvu et le poste de Responsable paie- ADP est en cours de finalisation.

DIRECTION CLIENTS ET COMMUNICATION (DCC): 1 poste de Responsable offre et produits, 1 agent de vente en CDI.

Concernant la mobilité en cascade à l'agence, cela est soumis à l'avancement du recrutement de responsable pole fraude, le prochain responsable d'agence participe déjà partiellement à l'activité de l'agence notamment pour anticiper la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Un représentant syndical rappelle que le service des achats est en difficultés depuis octobre 2018.

DIRECTION EXPLOITATION (DEX) :

- Responsable Pôle Fraude, la mobilité se fait en cascade et la passation pour les postes de responsable d'agence et responsable des achats est en cours.
- 3 conducteurs seront embauchés en septembre.

Pour faire face au pic d'absentéisme de ces derniers jours et aux congés annuels accordés préalablement il sera fait appel à des intérimaires : 5 intérimaires nous rejoindront le 7 août 2019. De même, il est envisagé d'anticiper des recrutements de conducteurs en CDI plus tôt que prévu si c'est possible.

Le Président est conscient de la fatigue qui est ressentie par le personnel et essaie de faire au mieux pour conserver une situation correcte. En outre, il sait que certains conducteurs profitent du système ce qui nuit aux conducteurs restants.

Un responsable syndical demande si la Sécurité Sociale pourrait intervenir ; La direction répond que les échanges ont d'ores et déjà lieu avec les services concernés.

Un représentant syndical dit que tous les ans la direction tient le même discours mais que l'effectif est toujours insuffisant. Il ajoute que la politique de recrutement de l'entreprise ne prend pas en compte la marge nécessaire et que le nombre de conducteurs est toujours trop juste.

Le Président répète qu'il envisage d'anticiper les embauches en CDI cette année. Il y a un réel travail de fonds pour que le personnel travaille sereinement.

Un représentant syndical dit qu'il a été fait appel à un renfort temporaire extérieur pour aider le planning alors que des conducteurs de l'entreprise auraient convenus ; il ne comprend pas pourquoi des salariés qui ont les compétences et les diplômes ne sont pas retenus.

La directrice RH répond que pour satisfaire à un emploi il faut confirmer plusieurs aspects (savoir, savoir-faire et savoir-être). Si ces trois points ne sont pas réunis, le candidat n'est pas retenu. Elle ajoute qu'il a fallu trouver en urgence un renfort opérationnel et qu'il n'y a pas de profil interne disponible justifiant de cette compétence.

Un représentant syndical fait remarquer que ce renfort ne connaît pas les conducteurs ni les pratiques de l'entreprise et peut faire des impairs sur le plan humain avec les conducteurs.

Un membre du CSE demande s'il est toujours aussi difficile de recruter des conducteurs. La directrice RH répond qu'il y a beaucoup de candidats mais aussi de nombreux échecs aux tests de recrutement. Il y a actuellement plusieurs personnes en cours d'obtention du titre professionnel.

Un membre du CSE dit qu'il faudrait peut-être revoir les critères de recrutement qui sont certainement trop sévères.

La directrice RH rappelle qu'une partie de l'évaluation est orientée sur la conduite du tram et que cela engendre des échecs.

Un membre du CSE demande s'il y a des restrictions sur l'origine des candidats issus de Keolis Bourgogne ou autre sous-traitant car ils sont souvent en échec. La direction répond qu'il n'y a pas de restriction tous sont sur le même pied d'égalité.

Un représentant syndical demande combien il y a de candidatures féminines. La direction n'a pas de chiffre, les recrutements sont également réalisés en faveur de la féminisation des équipes. L'objectif actuel est de répondre aux besoins immédiats puis de travailler sur le recrutement à moyen terme.

Un membre du CSE demande s'il n'est pas plus facile de traiter l'abondance plutôt que le manque. La direction répond : pas toujours. La direction rappelle que l'effectif de conducteurs se traite en deux volets : L'embauche en CDI par anticipation ; et le remplacement temporaire des absents qui pénalisent l'entreprise

Situation intérimaire à date :

DRH : 1 renfort intérimaire administratif-paie jusqu'à fin août/septembre et 1 renfort intérimaire RH généraliste de juin à septembre

DMP : 1 mainteneur bus en remplacement et 1 mainteneur bus en surcroit / gestion obsolescence bus

Prévisions :

2 Agents de vente en renfort CDD (été et rentrée scolaire) du 01/07 au 20/10 - pourvus

2 Agents d'accueil du 19/08 au 12/10 intérim

3 Agents de vente (pour les Algecos) du 26/08 au 14/09 (intérim).

c. Information dessertes événementielles : meeting aérien et 14 juillet

Concernant le MEETING AERIEN ; En termes d'offre, comme en 2017 :

- la Lianes 6 sera renforcée entre République et Longvic avec notamment un bus toutes les 10 mn entre 13h30 et 19h
- Et surtout mise en place d'une navette spéciale Express entre Monge et le lieu de l'événement avec un bus tous les 10 mn en début de matinée, puis 8 mn entre 11h et 16h et toutes les 5 à 6 mn entre 16h et 19h (personnel Keolis Dijon Mobilités et sous-traitant)

Accompagnement et vente : le matin, la vente de titres (2 voyages) sera assurée à Monge par du personnel de l'agence volontaire (ou sinon par des intérimaires) accompagné d'un agent de sécurité puis l'après-midi (16h - 19h) sur le lieu de l'événement et au départ des navettes.

Du personnel d'encadrement, des AVSR et aussi des intérimaires seront présents pour la gestion des navettes, l'information des voyageurs ainsi que la gestion des flux voyageurs.

Concernant le 14 JUILLET : voici le dispositif qui sera mis en place pour cette journée : Réseau du dimanche, L3 et L5 articulés en soirée. FEU D'ARTIFICE : même organisation que les années précédentes : Renforts humains ; Allers : L3 toutes les 10 minutes de 20h à 22h entre République et Fontaine d'Ouche ; Retours : 7 articulés positionnés au début d'Albert 1^{er} à la fin du feu d'artifice à 23h15 assureront les retours vers le centre-ville ; Déviation L3, L5 et B10 à partir de 20h.

d. Point suite au festival Vyv

Il y a eu un très bon retour des navettes : plus de 30 000 voyages sur les 2 jours soit 15 000 personnes ; et des retours positifs sur les réseaux sociaux. Un retour d'expérience est prévu en vue de l'organisation de l'an prochain.

Un membre du CSE a constaté un problème de surcharge au départ de Monge qui empêchait de prendre des clients sur l'itinéraire. La direction répond que le dispositif en place n'a pas suffi et qu'il faudra apporter des améliorations si l'événement se reproduit.

Un représentant syndical suggère de faire le retour d'expérience avec les responsables du festival. Il souhaite également que les navettes soient réalisées par le personnel Keolis Dijon Mobilités qui connaît le matériel ce qui éviterait les déboires rencontrés. Il regrette également que le dispositif mis en place le samedi concernant le refus d'alcool dans les navettes ne l'ait pas été également le dimanche. La direction répète qu'elle attend le retour d'expérience.

3. Présentation au CSE du dispositif de rentrée à l'agence commerciale

Madame JEANNINGROS intervient pour présenter le dispositif : ce sera le même que l'an passé, incluant l'Algéco et le renfort d'agents de vente et d'accueil sera reconduit.

Afin d'anticiper l'affluence liée aux boursiers, dès le vote de ce nouveau tarif par Dijon Métropole, il sera mis en place une campagne incitant les jeunes à anticiper leur achat et autorisant la prise en compte de la notification de bourses (et non de l'attestation).

Les clients seront invités à anticiper l'achat et la mise à jour de leur profil :

- 5/17 CMUC recevront un courrier
- Abonnements mensuels et annuels à partir de septembre sont d'ores et déjà en vente

Par ailleurs, des places de cinéma seront offertes comme l'an passé.

A l'Agence :

- Algéco contenant 2 guichets en place du 26/08 au 14/09
- Renforts file d'attente (2 personnes supplémentaires et appels à volontaires)

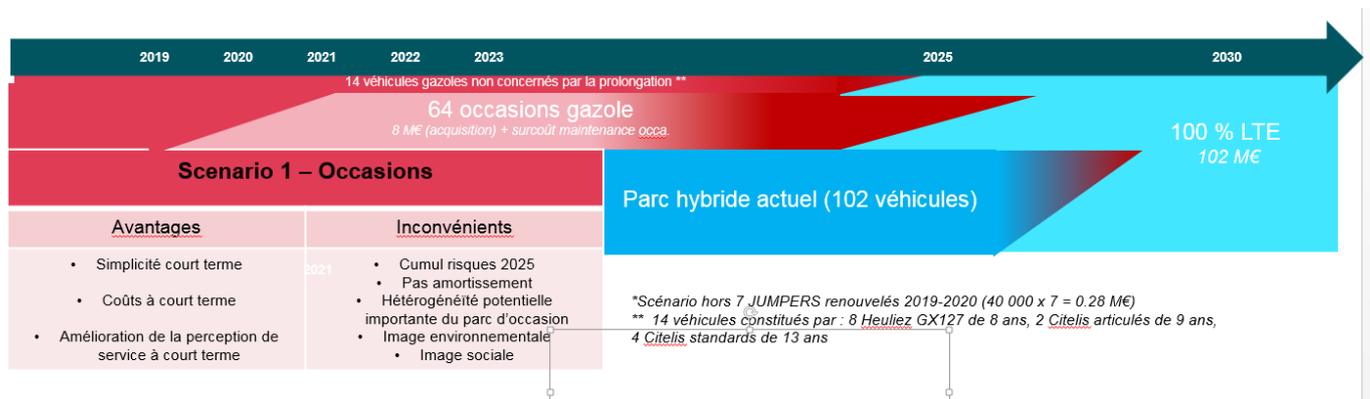
- Extension des horaires d'ouverture de l'Agence, sur la base du volontariat (prise en compte en heures supplémentaires)
- Mise en place de guide file et d'une signalétique claire
- Présence AVSR pour la fermeture

Opération commerciale spéciale Relais : Organisation d'un jeu la semaine de la rentrée pour toutes les personnes qui achèteront leur abonnement annuel ou 9 mois en Relais

4. Présentation au CSE du plan de réforme bus

Monsieur WINDRESTIN intervient pour cette présentation. Il était prévu la réforme de plusieurs bus en 2019 sans savoir quelle orientation technologique suivre. Selon les retours d'expérience des autres réseaux, il a été décidé de prolonger l'utilisation de ces bus un ou deux ans en procédant à une remise à niveau en confort pour aller jusqu'en 2026 .

71 bus sont concernés par le plan de réforme sur une totalité de 203 véhicules ; 3 scénarii ont été proposés à Dijon Métropole qui a retenu le scénario suivant :



Cette version est donc lancée sachant qu'elle s'adaptera en fonction de la livraison des bus nouvelle technologie.

Un membre fait remarquer que l'on va revenir au gazole, La Direction répond que cela sera le cas de manière transitoire, dans l'attente de la phase d'achat de bus nouvelle génération.

Un membre demande si les bus d'occasion rénovés comporteront des rampes d'accès aux personnes à mobilité réduite ; La direction répond qu'ils seront effectivement équipés d'une rampe électrifiée. Globalement, en 2020 et au plus tard en 2021 toutes les lignes seront équipées.

Un représentant syndical demande qu'il ne soit pas fait de communication sur le transport de fauteuil roulant pour un bus tant que la rampe ne sera pas électrifiée.

5. Complément d'information préalable à consultation relative au projet d'évolution de l'organisation du Pole Fraude

A la suite des remarques formulées lors de la première présentation en mai, il a été procédé aux modifications qui sont présentées dans le détail par la directrice RH. La consultation aura lieu lors de la prochaine séance, fin aout.

Le projet d'évolution de roulement des équipes n'est pas abouti et sera reporté à une discussion ultérieure ; ce volet est donc retiré du projet présenté à la consultation du CSE.

6. Questions à la Direction :

- Problème des réserves insuffisantes pour pallier aux absences, pour apporter un service de qualité aux usagers et éviter de la souffrance vécue par les salariés : demande de moyens supplémentaires**

Monsieur MIGUET rejoint la séance pour répondre aux questions relevant de l'exploitation.

L'utilisation des réserves actuelles ne justifient pas ce renfort ; en moyenne sur les mois de janvier à mai, il y a 900 heures de réserve non utilisées, avec une répartition d'utilisation de l'ordre de 40% la semaine et beaucoup plus faible les Week-Ends. La réserve du week-end peut être répartie différemment en la déplaçant en partie sur la semaine.

Le nombre de kilomètres supprimés par manque de réserve est très faible. En revanche, le fait de ne pas sortir de la journée pour une personne en réserve peut-être également mal vécu. De toute façon, si le besoin se fait ressentir en raison des aléas (travaux...) la réserve sera renforcée, l'objectif étant de réussir à équilibrer au mieux la réserve et le besoin.

Un membre du CSE dit que des entretiens professionnels et des FCO ont été annulés pour pallier à l'absentéisme sans tenir compte de la loi. Il demande de vérifier la réglementation en matière de FCO.

La direction répond que la vérification sera faite et que l'intérim permettra justement de pallier au manque de conducteur. Un membre du CSE demande s'il est possible de remettre au centre-ville un bus et un conducteur en réserve comme auparavant. Le directeur exploitation étudiera cette possibilité.

Un membre du CSE rappelle la journée du 3 juin où un service sur les trois prévus n'était pas couvert et dit que le PCC n'a pas décalé les départs des deux autres bus ou géré par tronçon. Le directeur exploitation entend la remarque.

b. Les services de 8h28 sont trop souvent dépassés en temps de travail réel. Il faut trouver une solution.

La direction indique que le respect des règles est suivi par cycle et ne montre pas d'écarts majeurs et répétés.

Un membre indique que si cela est équilibré dans le cycle cela signifie qu'il y a plus de petits services.

Toutefois, la direction vérifiera la répartition du nombre de jours en 8h28.

c. Sécurité des femmes dans les transports : la Direction envisage-t-elle d'appliquer la méthode d'arrêts à la demande.

Madame LE POTTIER rejoint la séance pour présenter ce point : Il est bien dans les projets de l'entreprise et du groupe de travail sur la sécurité des femmes dans les transports de mettre en œuvre une expérimentation d'arrêts à la descente. L'appel à volontaire est finalisé.

Le travail avec les services marketing et exploitation pour repérer le lieu/secteur/ligne d'expérimentation n'a pas démarré et ce projet ne pourra démarrer sans l'accord de Dijon métropole sur le principe de l'expérimentation et sur le choix du lieu. Les essais dans les autres réseaux ne sont pas concluants ; soit parce que les conducteurs ne sont pas au courant, soit par manque de formation des conducteurs.

Un membre CSE demande s'il y a des informations concernant les incivilités ? La Direction n'a pas d'informations précises à ce titre, cependant 33% des réponses déclarent avoir été victime d'une situation similaire.

d. Demande d'informations sur l'organisation générale des fêtes de la musique

Madame LE POTTIER présente les dispositifs pour la Fête de la Musique à Dijon : Entre 19h et minuit : périmètre équivalent aux années précédentes sauf Darcy où il n'y aura pas de scène. Concernant l'offre : Lianes doublées (sauf L7) et en articulés ; fermeture du périmètre à 18h : 3 Lianes et quelques lignes seront déviées

Présence aux stations Darcy et Godrans à partir de 18h/18h30 pour l'information des voyageurs et la gestion des flux d'un chef de bord, de 5 AVSR, 6 médiateurs PIMMS et 10 intérimaires. Les bars mettront en place leur propre sécurité.

Un représentant syndical demande d'anticiper les actions contre les personnes alcoolisées qui prennent les bus le samedi matin. La Direction indique que ce point sera vu.

7. Questions relatives au fonctionnement du CSE :

a. Bilan sur la fête de l'étang

Le secrétaire du CSE explique que la fête s'est bien déroulée, que le nombre d'inscriptions avait doublé par rapport à l'an passé et que cela a occasionné plus de travail pour les organisateurs. Les retours ont été dans l'ensemble positifs.

Il sera peut-être nécessaire de revoir l'organisation pour l'an prochain pour que les organisateurs travaillent moins et profitent un peu plus de la fête en ayant recours à des extras par exemple.

b. Demande de subvention budget CSE à fin juin - Le versement aura lieu début juillet.

c. Demande que le mot de passe pour les adresses mail « CSE » des élus soit fixe et ne pas le changer tous les trois mois.

Le responsable du pôle infrastructure, opération, sécurité SI transmettra une méthode simplifiée ; cependant les règles générales sont appliquées : procédure de changement de mot de passe tous les 90j.

d. Demande d'explication approfondie pour l'accès à la BDU pour tous les élus CSE

Les documents sont classés chronologiquement. Le nom BDU sera remplacé par BDES, la nouvelle appellation. Une actualisation des données est prévue, en intégrant les informations présentées notamment en CSE.

e. Demande de l'état des détachements au CSE (qui et nombre d'heures) mois en cours.

Cette information a été envoyée par mail par le secrétaire du CSE à tous les membres et affichée.

f. Point des détachements CE du 1^{er} trimestre - Le point sera fait courant juillet, tous les éléments sont maintenant reçus.

8. Approbation du projet de règlement intérieur du CSE

Les membres du CSE n'ont pas encore lu la dernière version proposée par la Direction lors de la précédente séance. Elle fait donc lecture des intégrations et note les remarques émises. Une nouvelle version corrigée sera proposée.

9. Information préalable à consultation du CSE sur les orientations stratégiques 2019

Madame LE POTTIER et le Président présentent le support en séance, **intégrant le bilan de l'année 2018** :

- les différents projets de la DSP réalisés : Open Payment, Prioribus, DiviaPouce, dépénalisation du stationnement, nouveaux horodateurs, parkings rénovés et nouveau parking Monge, nouveau site fourrière
- L'activité du réseau : Recettes TU : 20,4M€ (+4,7%) – Fréquentation : 44,9 millions de voyages soit 174 voyages/an/habitant – 134 500 cartes nominatives actives - 344 500 validations Open Payment
- Le volet clients : Une satisfaction clients qui maintient un haut niveau à 93% - un projet « agence commerciale » pour une rentrée en douceur
- La fraude : Un taux de fraude stable à 14% - plan d'amélioration en cours
- L'accidentologie : qui se maintient côté Bus (0,39 événement pour 10 000 km pour un objectif de 0,45 et 2017 à 0,38). Dégradation importante côté Tram (0,48 pour objectif à 0,34 et 2017 à 0,35)
- L'absentéisme : Poursuite de la hausse de l'absentéisme (40,2 jours par agent / objectif : 31j), en particulier sur AT (11,3 j / agent pour un objectif : 5,8j)
- Le climat social : Une conflictualité encore conséquente avec des alarmes sociales en nombre plus important et un nombre d'heures de grève équivalent à 2017 mais dialogue social ayant permis signature à l'unanimité fin 2018 de l'accord pour mise en place du CSE et accords PAP et vote électronique

Ils présentent ensuite **les principaux projets 2019** :

1. Sécurité :
 - Projet Culture Sécurité pour : Développer une culture sécurité et améliorer la relation managériale, venir impacter le nombre d'AT
 - Baisse accidentologie Bus et Tram
 - Sécurité des femmes sur le réseau : mise en place d'un plan d'action interne, puis externe
2. Expérience Client :
 - Projet de mobilité globale sur le réseau Divia
 - Conquête et Fidélisation de la clientèle : Plan de Déplacement Entreprise
 - Innovations technologiques
3. Relation avec l'autorité organisatrice
 - Projet OnDijon
 - Politique de parc et transition énergétique
 - Partenaire des événements de la ville
4. Engagement des collaborateurs :
 - QVT : mise en place de la démarche « Kollektif »
 - Management visuel
 - Accompagnement déménagement PCC
5. Responsabilité Sociétale :
 - Démarche RSE
 - Ecoconduite
 - Plan de mobilité de KDM
 - Cohésion sociale en interne et sur le territoire
6. Excellence opérationnelle :
 - Production du service au quotidien
 - Lutte contre la fraude
 - Maintien en condition opérationnelle du patrimoine
7. Performance économique :
 - Accord qualité et performance
 - Gestion contractuelle des subdélégataires et des sous-traitants
 - Objectifs de recettes

Il s'agit d'une présentation d'orientations stratégiques.

En fonction de leur calendrier et de leur importance, les différents projets ont fait ou pourront faire l'objet d'une information plus précise en Comité Social et Economique.

Les Perspectives 2020-2022 Objectifs du contrat de DSP :

- ⊙ Offre kilométrique globale stable à 11,1 millions de km / an
 - Comme évoqué en CE extraordinaire (15/5/2017) lors de la consultation sur les orientations stratégiques, à compter de septembre 2020 il est prévu un renforcement de la sous-traitance les samedis et en PVS sur certaines lignes. *Non retenu*
 - Cette proposition faisait suite aux demandes de moins travailler le samedi.
- ⊙ A partir de Septembre 2019 : lancement du renouvellement du matériel avec un impact positif attendu sur les conditions de travail et sur la qualité de service.
- ⊙ Absentéisme : passer de 31 jours en 2018 à 27,7 jours en 2021
- ⊙ Fraude : passer de 14% en 2018 à 12,5% en 2021
- ⊙ Organisation : évolution du pôle fraude fin 2019, pas de compétence nouvelle à intégrer.
- ⊙ Evolution de l'emploi : (hors impact Prioribus non connu fermement à ce jour).
 - 2019 : poursuite du détachement conduite/AVSR, puis intégration, sans remplacement des prochains départs AVSR ; renfort temporaire personnel de conduite/absences pour favoriser la baisse de l'absentéisme
 - 2020/2021 : hypothèse de renfort temporaire personnel de conduite/absences pour favoriser la baisse de l'absentéisme
- ⊙ Formation : Des plans de formation annuels dont le nombre d'heures sera compris, selon les années, entre 22000 et 26000 h.

Des remarques sont formulées par les membres du CSE.

STATIONNEMENT :

Un représentant syndical a constaté un dysfonctionnement : il n'est pas possible de choisir une durée entre 1 heure et 9 heures. Le Président répond que cela a été fait pour permettre la rotation du stationnement ; deux options possibles : une heure de stationnement ou une journée.

Un membre du CSE demande si les résultats du parking Monge sont ceux attendus. Le Président répond que les chiffres sont faibles pour l'instant mais dès la création de la Cité de la Gastronomie, la fréquentation sera plus importante. Il est estimé un remplissage de 200 à 250 places durant les fêtes de fin d'année. Par ailleurs, le nombre de places pour les conducteurs sera augmenté.

ACCIDENTOLOGIE : Un représentant syndical déclare que les accidents corporels sont dus à la chute de clients dans les rames et aux portes dont la temporisation avait été raccourcie.

Le Président rappelle que des actions sont en cours pour réduire l'accidentologie et que le sujet sur le réaménagement des rames est toujours en cours avec Dijon Métropole.

EXCELLENCE OPERATIONNELLE

Un représentant syndical rappelle que l'open-payment ne fonctionne pas correctement et que les DAT sans titres un vendredi le reste tout le week-end.

PRODUCTION

Un membre du CSE demande s'il y a eu un retour d'expérience sur la situation perturbée du lundi 3 juin.

Effectivement il y a eu un retour d'expérience et il a été décidé, à titre conservatoire de protéger ces armoires électriques à risque, que la gestion de crise soit plus claire chez Ineo

10. Désignation expert CSE pour les 3 expertises annuelles : orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale

Il est procédé au vote en faveur ou non de la désignation d'un expert CSE. Les membres du CSE acceptent le vote à main levée. Les membres titulaires CSE présents sont favorables à l'unanimité à la désignation d'un expert pour accompagner le CSE dans ses 3 consultations.

Il faut ensuite procéder au vote en faveur de la désignation du cabinet qui réalisera ces expertises :

Le secrétaire du CSE propose le cabinet EXOCE qui officie depuis plusieurs années déjà. Il n'y a pas d'autre proposition, Il est procédé au vote en faveur ou non de ce cabinet d'expert. Les membres du CSE acceptent le vote à main levée

Voici les résultats : POUR : 8 voix contre : 0 voix ABSTENTION : 5 voix

Le cabinet EXOCE est donc retenu à la majorité.

La consultation sur les orientations stratégiques sera donc réalisée après les congés d'été et La politique sociale sera présentée lors des séances du mois d'août ou de septembre.

11. Point sur la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise:

a. Résumé de la précédente CSSCT

Le référent procède à la lecture d'un résumé des points majeurs abordés lors de la commission SSCT du 7 juin

- Avancement du projet de déménagement du PCC :
 - Mutualisation de l'Information Voyageur avec un roulement sur 9 semaines de 5 jours (3 semaines IV, 6 semaines Divia Services), amplitude horaire : 10h20 > 17h40 en semaine et le samedi 12h40 > 19h30, journées d'environ 6h50 avec 20 mn de pause.
 - Vestiaires au 3^{ème} étage.
- Vidéo pour le recueil des faits en cas d'accident : risque de mauvaise interprétation
- Conditions de travail et organisation-temps de travail Tram : revoir la répartition des coupures
- Chaussures de sécurité pour les AVSR avec un modèle « été » à tester
- Commission Roulement : interrogation sur les temps de parcours par rapport aux travaux sur l'agglomération. Les membres du CSE évoquent les travaux de l'avenue Albert 1^{er} et demande si un bus pourra stationner pour le 14 Juillet comme les années précédentes si les travaux ne sont pas terminés. La direction répondra ultérieurement.
- Sécurisation du passage-piétons place Darcy. La direction n'a pas de solution technique au vu des exigences de Dijon Métropole et étudiera les propositions faites par certains élus CSSCT.

b. Informations sur sécurité Chenôve

La direction rappelle les précédentes mesures ayant retenu un avis favorable unanime des membres CSSCT en séance extraordinaire relative au DGI de chenove :

- De manière générale : nous maintenons les services sur le secteur sous réserve des garanties de sécurité apportées par les services de Police, ces derniers devant nous informer en temps réel de la situation sur le secteur. Concrètement si les services de police nous informent d'une dégradation de la sécurité sur les lieux nous prendrons les dispositions nécessaires, c'est-à-dire jusqu'à interrompre la desserte le temps nécessaire de la soirée concernée,
- PCC a une consigne claire : aucune prise de risque, si la police informe de faits sur le secteur on adapte les services : selon besoins détournement du tram et déviation des bus, ce qui nécessite une bonne communication auprès des agents et une adaptation identique aux conditions rencontrées ces derniers samedis « gilets jaunes »
- Tram : possibilité d'interruption de la desserte habituelle et retournement à un arrêt précédent la zone à risques
- Bus : seront déviés selon besoins, mais dans ce cas moins de contraintes techniques, le service pourra être partiellement maintenu en évitant les zones à risques
- Contrôle : temporairement nous ne réalisons pas d'opération de contrôle sur ce secteur
- Contrôle – surveillance réseau : les 2 véhicules de surveillance réseau poursuivent leurs tournées sans prises de risques : utilisation d'un véhicule banalisé, pas de présence le long de T2, uniquement tournée de reconnaissance sur les itinéraires bus L4 et L42 permettant aux véhicules de surveillance de contourner les zones à risques si besoin.
- Maintenance : heureusement les interventions réseau suite pannes tram sont rares, cependant si cela venait à se produire dans cette période de tensions au sein du quartier, cette intervention serait encadrée par un contact Police préalable avec le PCC et si besoin un accompagnement police sur le lieu de dépannage – idem si situation de dépannage bus
- Marketing : après échanges avec le référent CSSCT, il confirme que le DGI concerne les horaires de

Depuis un travail commun avec les différents partenaires est réalisé, sur la parentalité notamment et sur les axes à suivre et opérations à mener.

Un représentant syndical demande des informations sur les réunions de quartier.

La direction répond qu'une réunion a eu lieu à l'école Gambetta pour sensibiliser les parents à la sécurité vis-à-vis du tram.

Par ailleurs, la mairie prévoit de réinstaller les caméras. Des interventions auront lieu dans les écoles pour les classes de CM2 et les collèges dans le cadre de la prévention. Le contenu de ses interventions sera revu pour les rendre plus ludiques.

La commune cherche également à occuper les jeunes mais il est difficile de toucher les jeunes de la tranche d'âge 14/18 ans.

Un membre du CSE dit qu'à un moment il faudrait sanctionner.

Un membre du CSE demande si les actions menées à Chenôve seront étendues aux autres quartiers : Fontaine d'Ouche, les Grésilles.

Les actions seront étendues à ces quartiers mais la direction se renseignera pour les communes de Quetigny, Longvic et Talant.

Le Président confirme qu'il faudra être répressif si nécessaire.

c. Insécurité persistante dans le tram : Incidents signalés sur T1 et T2 entre 20h et 22h

Les dernières semaines ne montrent pas de dérive sur le nombre d'incidents entre 20h et 22h dans le tram. Elle est plus calme que la même période de 2018.

Les membres du CSE précisent que les incidents ne sont pas tous communiqués par les conducteurs au PCC. La population après 20h est différente de la journée où voyagent surtout des travailleurs et il est constaté des incivilités, une certaine insécurité des femmes qui ne sont pas toujours signalées, une anxiété permanentes des usagers dans certains secteurs de l'agglomération.

Un représentant syndical demande l'affichage dans les véhicules d'un numéro de téléphone de secours pour les usagers.

	Tranche horaire 20 - 21h	Tranche horaire 21h - 22h	TOTAL	<i>Redressé sur 3 mois</i>
période du 1er avril au 13 juin 2019	4	2	6	7
Période du 1er avril au 30 juin 2018	10	4	14	
Période du 1er janvier au 31 mars 2019	3	6	9	
Période du 1er janvier au 31 mars 2018	1	2	3	

d. Sécurisation du passage piéton DARCY

Le groupe Keolis a également travaillé sur des approches "nudge", plusieurs expérimentation sont en cours dans le groupe dont celle qui sera testée prochainement à Dijon : les feux à éclat. Lors du dernier comité sécurité avec Dijon Métropole, le 20 mars dernier, Keolis a présenté ces différentes approches. Et notamment, l'utilisation d'une peinture fluorescente pour attirer l'attention des piétons lors d'une traversée de plateforme ou de voirie dangereuse. Dijon Métropole ne souhaite pas s'engager sur cette voie.

Keolis Dijon Mobilités ré-insistera sur ces points lors de la prochaine réunion prévue le 10 juillet prochain.

e. Utilisation de la vidéo pendant le recueil des faits - vigilance aux interprétations possibles

Comme évoqué en CSSCT, l'analyse des vidéos est utilisée régulièrement pour analyser les accidents quel qu'ils soient tram, bus ou AT. Ces vidéos permettent d'apporter des éléments factuels à l'analyse car souvent la personne accidentée n'a qu'une mémoire partielle de l'accident. Dans le cas des AT, elles permettent aussi d'analyser les pratiques et de se poser les bonnes questions.

Un membre du CSE rappelle qu'il craint que le visionnage soit mal interprété.

Un représentant syndical souhaite quant à lui qu'il ne soit pas fait de commentaire sur le périphérique de l'accident par les responsables.

La direction rappelle qu'au recueil des faits ne sont considérés que les faits.

La prochaine réunion du CSE aura lieu le 28 août 2019, l'ordre du jour sera arrêté au plus tard le 20 août.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.

LE SECRETAIRE
Gilles MILLERAND

LE PRESIDENT
Thomas FONTAINE